

**TABLEAU DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES
A RESPECTER POUR LE PASSAGE A L'INDIVIDUALISATION
DES CONTRATS DE FOURNITURE D'EAU**

LE RESPECT DES PRESCRIPTIONS IMPERATIVES EST OBLIGATOIRE

Paramètres, spécifications	Prescriptions impératives	Observations / Recommandations
Possibilités d'isolement Isolement des colonnes montantes Isolement par groupes de compteurs (pour une colonne montante) Isolement individuel de chaque logement à partir de l'extérieur	oui non oui	voir conseil (*) selon besoins et possibilités pratiques robinet extérieur ou, en cas d'impossibilité, dispositif d'isolement à distance associé au poste de comptage radio-équipé
COMPTAGE		
Existence compteur général Conformité compteur général (Classe C) Conformité compteurs particuliers (Classe C) Radio-équipement des compteurs individuels inaccessibles	oui oui oui oui	
Prescriptions générales		
SECURITE: Interdiction de mise à la terre des conduites QUALITE de l'EAU: absence de traitement sur eau froide QUALITE de l'EAU: dispositifs de prélèvement pour contrôle - au niveau du compteur général - au niveau de chaque compteur particulier	oui oui oui oui	interdiction réglementaire art 40-I-1 D 2001-1220 application art. 3-a et 30-II D. 2001-1220
CONCEPTION et Etat HYDRAULIQUE et THERMIQUE des RESEAUX		
Dimensionnement correct (vitesses, temps de séjour, pertes de charges, ..) Pas de bras morts Existence de purges en extrémité de colonnes Isolation thermique des canalisations Absence de fuites visibles sur les installations intérieurs collectives Niveaux de pression suffisants à tous les étages, en sortie des installations intérieures collectives	non non non non oui oui	voir recommandation (*) ci-dessous voir recommandation (*) ci-dessous voir recommandation (*) ci-dessous voir recommandation (*) ci-dessous application art 41 D. 2001.1220
QUALITE de l'EAU distribuée		
PROTECTION contre RETOURS d'EAU sur: a = colonnes et branchements secondaires sans travaux lourds de reprise GC b = a + branchements secondaires à risque sanitaire appréciable détecté c = colonnes et tous branchements secondaires	oui oui non	voir recommandation (*) ci-dessous
Impact de la conception et de l'état du réseau intérieur sur la qualité bactériologique		
Absence totale de non conformité lors des campagnes d'analyses	oui	
IMPACT des MATERIAUX sur la QUALITE de l'EAU		
Matériaux Plomb, absence "totale" (risque 10ug/l) Plomb, absence "relative" (risque 25 ug/l) Fer , Zinc, Nickel: (CMAs D. 1220-2001) Plastiques : ACS ou arrêté DGS mai 1997 Acier Inox : ACS ou arrêté DGS mai 1997 Cuivre : ACS ou arrêté DGS mai 1997 + CMA 1220-2001 Acier noir , absence totale Acier galvanisé en mauvais état, absence totale	non oui oui non non oui non non	mais (*) prescription impérative à dater de 2013! voir recommandation (*) ci-dessous voir recommandation (*) ci-dessous voir recommandation (*) ci-dessous voir recommandation (*) ci-dessous
Séquences de matériaux Pas de couplage galvanique important Pas de matériaux plus nobles en amont Pas de multiples réparations	non non non	voir recommandation (*) ci-dessous voir recommandation (*) ci-dessous voir recommandation (*) ci-dessous
Abréviations: ACS: attestation de conformité sanitaire CMA: concentration maximale admissible (limite de qualité fixée par le Décret 2001-1220 du 20/12/2001)		

(*) PARAMETRE OU SPECIFICATION DONT LE RESPECT EST RECOMMANDE POUR SE PREMUNIR DES RISQUES DE DEGRADATION DE LA QUALITE DE L'EAU OU D'UNE REGLEMENTATION QUI DEVIENDRAIT PLUS CONTRAIGNANTE